

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 FEVRIER 2008**

**Délibération  
n° 2008.02.002**

**Parc d'activités  
Euratlantique tranche  
2 - Travaux  
d'aménagement -  
Lot n°4 "Mobilier  
urbain, clôtures" :  
avenant n°1**

**LE VINGT HUIT FEVRIER DEUX MILLE HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 février 2008**

**Membres présents :**

Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Patrick GEAY, Maurice HARDY, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

**Ont donné pouvoir :**

Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI

**Excusé(s) :**

Philippe MOTTET, Louis DESSET, Martine FAURY, Cyrille NICOLAS, Jean-Jacques SYOEN

**Excusé(s) représenté(s) :**

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Michel HUMEAU par Patrick GEAY, Jean-Claude MOGIS par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -  
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**PARC D'ACTIVITES EURATLANTIC TRANCHE 2 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT - LOT N°4  
"MOBILIER URBAIN, CLOTURES" : AVENANT N°1**

Par délibération n°309 du 26 octobre 2006, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'aménagement du parc d'activités « Euratlantic » tranche II, sur les communes de Fléac et Saint-Yrieix.

La commission d'appel d'offres du 5 avril 2007 a attribué le lot n°4 à la société AZ Equipement - 8 rue Robert Schumann 37390 NOTRE DAME D'OE, pour un montant de 59 723 € HT.

Afin d'améliorer l'intégration des transformateurs dans le paysage et optimiser la signalétique de repérage, il est nécessaire :

- de réaliser des superstructures identiques à celles existantes sur la première tranche du parc d'activités, suite à un oubli de la maîtrise d'œuvre,
- d'installer, suite à la demande du maître d'ouvrage, un Totem en remplacement d'un panneau d'information initialement prévu.

Afin de réaliser ces prestations supplémentaires, il convient de rajouter les prix correspondants dans le bordereau de prix et de supprimer le poste relatif au panneau d'information.

Travaux en plus-value :

Fourniture et pose de Totem type 1 .....	5 326 € HT
Fourniture et pose de superstructures sur transformateurs .....	8 000 € HT

Total en plus-value .....	13 326 € HT
---------------------------	-------------

Travaux en moins value :

Panneau d'information .....	4 548 € HT
-----------------------------	------------

Total en moins-value .....	4 548 € HT
----------------------------	------------

<b>Montant de l'avenant en plus value</b>	<b>8 778 € HT</b>
---	-------------------

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 24 janvier 2008,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 27 février 2008,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°1 au lot n°4 « Mobilier urbain, clôtures » confié à la société AZ Equipement – 8 rue Robert Schumann 37390 NOTRE DAME D'OE, ayant pour objet des travaux supplémentaires pour un montant total de 8 778 € HT.

Le montant du marché est porté à 68 501 € HT, soit une augmentation de 14,70 %.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe développement économique - article 6045.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>04 mars 2008</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>05 mars 2008</b>